Règlement particulier de la compétition

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

I. ARTICLE 1 : GENERALITES

1.1 - Le tournoi est autorisé sous le numéro Xxxx et sous le nom « 13ème All Stars Séries Badabondoufle 2025 **»**.

Il se déroule les 15 et 16 novembre 2025 au gymnase Gaston Barret, rue Georges Pompidou 91070 BONDOUFLE, sur 12 terrains (2 salles de 6 terrains).

1.2 - Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

1.3 - Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition au plus tard au jour du tirage au sort.

1.4 - Les juges-arbitres de la compétition sont François SCHWERZIG (principal) et Jean-Claude DERNIAUX (adjoint). Leurs décisions sont sans appel. Les juges-arbitres sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

II. ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

2.1 - Le 13ème All Stars Séries Badabondoufle 2025 est un tournoi national qui s'adresse à tous les joueurs des catégories « minime », « cadet », « junior », « senior » et « vétéran ».

2.2 - Les séries proposées sont N3/R4, R5/R6, D7/D8, D9/P10 et P11/P12/NC dans les tableaux de double homme, double dame et mixte.

2.3 - Le **samedi** se joueront intégralement les tableaux de **double homme et double dame**; Le **dimanche** se joueront intégralement les tableaux de **mixte**;

2.4 - Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux. Annexe 3.1A11), suivie d'une phase en élimination directe, ou alors en poule unique. Dans la mesure du possible, il y aura 2 sortant.e.s par poule dans tous les tableaux et toutes les séries.

2.5 - En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x).

2.6 - En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler certains tableaux et séries. Le nombre minimum de paires inscrites pour ouvrir un tableau dans une série est fixé à 4.

III. ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

3.1 - La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 22 août 2025 à 8h.

3.2 - La date limite d'inscription est fixée au 17 octobre 2025**.**

3.3 - Le nombre maximum de joueurs et joueuses autorisé est de 400.

3.4 Une liste d'attente ainsi que la confirmation des inscriptions seront publiées au plus tard le 19 octobre 2025.

3.5 - La date du tirage au sort est fixée au 4 Novembre 2025. Le CPPH sera mis à jour à cette date pour répartir les joueurs dans les différents lots.

3.6 - Les inscriptions et le règlement des frais d'inscription se font uniquement en ligne via Ebad ou BadNet. La date de paiement permettra de valider l'inscription d'un joueur. C'est cette date qui sera retenue comme étant la date d'inscription. En double, la date de paiement du second joueur constitue la date d'inscription de la paire.

3.7 - La prise en compte des inscriptions se fait en mode Standard***, c***'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

3.8 - Les frais d'inscription s'élèvent à 18€ pour 1 tableau, et 22€ pour 2 tableaux, 2€ étant reversés à la FFBaD.

3.9 - Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 22h30 et le dimanche de 08h00 à 19h00.

IV. ARTICLE 4 : FORFAITS

4.1 - Tout joueur s'inscrivant au tournoi "13ème All Stars Séries Badabondoufle 2025" doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Il doit prévenir et justifier son forfait auprès de l'organisateur et de la LIFB (forfait@lifb.org).

4.2 - Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction, s'il est prouvé que le joueur ou son club ont bien reçu une notification de la sanction.

4.3 - Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) au plus tard le 19 octobre 2025 et n'a pas fait de démarche pour se retirer sur au moins l'un des deux avant les tirages au sort.

4.4 - Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit (mail) à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription.

- si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.5 - Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

V. ARTICLE 5 : DEROULEMENT

5.1 - Les convocations seront disponibles en ligne sur Ebad et BadNet après le tirage au sort et envoyées par courriel à l'adresse de contact inscrite sur BadNet. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.2 - Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 - Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 - Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.5 - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi sont les Smash Silver Elite.

5.6 - Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 - Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage ; certains matchs pourront être arbitrés. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.8 - Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.9 - Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute, au service comme en jeu.

5.10 - Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers, les officiels techniques et les membres du comité d'organisation.

5.11 - Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.12 La participation au tournoi "13ème All Stars Séries Badabondoufle 2025" requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.13 - L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.